



Séance sur le Code de conduite des parlementaires

La Section du monde arabe de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (ARPAC) et la Westminster Foundation for Democracy (WFD) recommandent la tenue d'une séance sur le Code de conduite des parlementaires au cours de la Conférence mondiale de l'Organisation qui aura lieu en Tanzanie du 20 au 23 septembre 2006.

La séance visera à souligner l'importance de l'application des codes de conduite des parlementaires, et des mesures que doivent prendre les sections de la GOPAC pour faire connaître l'éthique parlementaire et les instruments permettant d'évaluer le respect des principes énoncés dans les codes de conduite. Il sera aussi question des usages internationaux (l'accent sera mis sur les pays arabes) et de l'application des codes de conduite des parlementaires, afin que les participants puissent bénéficier de la mise en commun des observations et du savoir-faire des différents pays représentés.

La séance durera plus de trois heures. On décrira d'abord les normes communes qui seront appliquées à l'échelle mondiale et qui tiendront compte des pratiques des différents pays. On abordera ensuite les pratiques propres à certaines régions, à la lumière de l'expérience du Parlement panafricain et du Parlement européen. Des exemples concrets pris dans le monde arabe seront ensuite présentés.

Cette mise en commun des différentes expériences permettra un échange de vues approfondi et facilitera l'élaboration d'une série de recommandations qui pourraient être mises en œuvre concrètement dans les divers pays représentés à la conférence.

La séance sera dirigée par l'un des membres fondateurs de l'ARPAC, M. Ghassan Moukheiber du Liban, qui est également trésorier de la section, et par M. David French, directeur exécutif de WFD. Le rapporteur de la séance sera Mme Rayan Majed, directrice de projets à l'ARPAC.